

MAIRIE DE
L'ORBRIE

21, rue du Docteur Audé
85200 L'ORBRIE
Tél. 02 51 69 06 72



Conseil municipal du 31 mai 2018

Membres en exercice	15
Membres présents	13
Pouvoir	1
Votants	13 + 1 pouvoir

Le 31 mai 2018, à 20 heures trente minutes, le Conseil municipal de l'Orbrie, dûment convoqué le 24 mai 2018, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, Maire.

Présents : Annie BARADEAU, Vincent BOISSON, Nicolas CELLIER, Roger DUBOIS, Jean-Luc GILLIER, Claude GRATEAU, Brigitte GRIMAUD, Sylvie GUIBERT, Jean-Luc LAMY, Noëlla LUCAS, Isabelle MINAUD, Pascal PIERRE, Nathalie TALON (*arrive au point n°4 portant sur le RPQS du service d'assainissement non collectif de la Communauté de communes*).

Excusé : Jean Charles GUIADEUR.

Absente : Lydie ROBUCHON.

Secrétaire de séance : Brigitte GRIMAUD.

Jean Charles GUIADEUR a donné pouvoir à Noëlla LUCAS.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 5 avril 2018, le Conseil municipal :

- **accepte** de prendre en charge la somme de 1 797,75 euros correspondant à la rémunération 2017–2018 de l'agent de la Commune de Pissotte participant à l'animation des Nouvelles Activités Périscolaires ;
- **décide d'instituer** le droit de préemption urbain sur la totalité des zones urbaines (U, Ue, Us) délimitées par le plan local d'urbanisme ; **donne délégation** au Maire pour renoncer au nom de la Commune à l'exercice du droit de préemption urbain sur les ventes de lots issus des lotissements ; **dit** qu'un registre sur lequel seront transcrites toutes les acquisitions réalisées par voie de préemption ainsi que l'affectation définitive de ces biens sera ouvert en mairie et mis à la disposition du public ; **dit** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et qu'une mention sera insérée dans deux journaux diffusés dans le département ;
- **prend acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée pour l'année 2017 ;
- conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui impose la nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPO), **désigne** le DPO mutualisé proposé par le syndicat e-Collectivités Vendée auquel la Commune adhère ; **autorise** Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition ;
- **décide** de déclasser du domaine public communal un délaissé de voirie, clôturé et entretenu depuis de nombreuses années par un propriétaire riverain ; **autorise** Madame le Maire à régulariser cet usage de fait et à réaliser le document d'arpentage définissant les nouvelles limites ; **fixe** le prix de cession à 3 euros par mètre carré, frais d'acte notarié en sus à la charge du bénéficiaire ; **autorise** Madame le Maire à signer l'acte correspondant ;
- **accepte** de mettre à disposition de l'association des Amis du Patrimoine Religieux de la Paroisse un emplacement dans le mur mitoyen prolongeant la maison ex-Guérin afin d'y installer la statuette restaurée de Saint-Vincent qui ornait l'ancienne école privée ;
- **décide** de retenir la proposition de l'entreprise BOBINEAU de Fontenay-le-Comte pour un montant de 11 905,87 euros HT, afin de réaliser la pose de buses rue des Arçonnères, chemin de la Noue et rue de la Pointe.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux de finition de l'impasse Saint-Vincent

Le devis de l'entreprise Venant est accepté pour un montant de 13 968 euros TTC.
L'entreprise doit intervenir entre le 18 et le 22 juin.

Démarrage des travaux d'assainissement collectif route de Pissotte

Du fait de la profondeur des tranchées, ces travaux nécessitent une interdiction totale de la circulation à tous les véhicules.

Dates à retenir :

- mardi 5 juin à 16h30 : inauguration de la boîte à livres place du Commerce suivie, à 17 h00, d'une dédicace de l'ouvrage « la Vendée des jardins au fil du temps » par Alain DURANTE co-auteur ;
- vendredi 15 juin à partir de 20h00 : fête du Parc ; chorale Cant'Orbrie à 20h00 place du Commerce ; la Banda El Gruppetto à partir de 21h00 dans le parc de la Grotte ; animation musicale gratuite ; vente de boissons et crêpes au profit du CCAS ;
- dimanche 26 mai 2019 : élections européennes.

A L'Orbrie, le 7 juin 2018

Le Maire,
Noëlla LUCAS

